

Indulgences accordées aux Associés.

1o *Indulgences plénières* aux Fêtes (ou dans l'Octave) de Noël, de l'Epiphanie, de Pâques, de l'Immaculée Conception, de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité, de l'Apparition (8 mai) et Dédicace de St-Michel Archange (29 sept), de St Joseph (19 mars) et de son Patronage, des Apôtres St-Pierre et St-Paul, et le 2 Novembre, jour de la Commémoration des morts.

Il y a aussi indulgence plénière le jour de la réception, ainsi qu'une fois par mois, un jour à son choix.

De plus chaque année (le 1er mai) anniversaire de notre fondation, et le 1er novembre, où nous nous unissons aux Saints et spécialement aux âmes que nous avons eu le bonheur de délivrer, pour célébrer leur fête et demander leur protection ; une fois par an, un jour à son choix, pour le repos de l'âme des associés défunts, et enfin à l'article de la mort..... Rome, 25 juillet 1875.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire, et les associés peuvent les gagner en communiant, visitant une église et y priant pour le Pape.

2o *Indulgences partielles* de sept ans et sept quarantaines, aux fêtes de la Circoncision, du S. Nom de Jésus, de Pâques, de l'Invention de la Ste-Croix, de l'Ascension, du St-Cœur de Jésus, du Précieux Sang de N. S. (le 1er Dim. de Juillet), de la Transfiguration (6 août), de l'Exaltation de la Ste-Croix (14 sept), de la Compassion de la Ste-Vierge, de la Visitation, de N. D. du Mont Carmel, de N. D. des Neiges (5 août), du S. Nom de Marie, de N. D. des Sept Douleurs, de N. D. de la Merci, du Rosaire, de la Ste-Vierge, de la Commémoration de St-Paul (30 juin) et aux fêtes des Apôtres.

Il y a aussi sept ans et sept quarantaines, dans les sept jours qui suivent la Commémoration des morts.

Pour gagner ces indulgences, il faut visiter une église et y prier pour le Souverain Pontife.

3o *Les Associés gagnent aussi une indulgence de sept ans et sept quarantaines* toutes les fois qu'ils visitent un cimetière dans lequel ils prient pour les morts. En renouvelant cette visite quatre fois dans le courant du mois, ils gagneront une indulgence plénière, en se confessant, communiant, faisant une visite à l'église et y priant pour le Pape.

Lettre.—Un saint prêtre, curé d'une paroisse assez voisine de Montréal, nous adresse la lettre suivante qui parlera plus haut que tous les éloges que nous pourrions en faire. Le zèle est le partage des âmes aimantes et courageuses, car le courage est un amour luttant, et l'amour se manifeste par le courage qui lui-même ressort du zèle.

23 Novembre 1882.—J'accuse réception de 25 almanachs des âmes du purgatoire, et comme ils sont déjà écoulés, je vous prie de m'en envoyer encore cinquante, et je vous en enverrai le prix aussitôt.

Vous trouverez de plus ci-inclus la somme de \$9, contributions de diverses personnes à l'association des messes.....